

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 11 février 2019**

Objet : Mise en œuvre d'un pilote LTE – FENIERS (23)

L'an deux mille dix-neuf, le onze février à neuf heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le premier février 2019, se réunit en session ordinaire, salle Lac du Causse à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :36 (dont 8 procurations) -117 voix

Votants : 36 Pour soit 117 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – procuration donnée à Mr JM Bost– 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Francis COMBY – 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – procuration donnée à Mr P. Coutaud – 2 voix
Mr Pascal COSTE – procuration donnée à Mme H. Rome – 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – suppléant de Mr D Marcellaud – 1 voix
Mr Francis DUBOIS – procuration donnée à Mr F Comby - 1 voix
Mr Ludovic DUBOIS – suppléant de Mr Laurent Guinard - 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - procuration donnée à Mme Valérie Simonet – 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU– suppléante de Mr Philippe Jenty - 2 voix
Mr Vincent JALBY – procuration donnée à Mme S. Gentil - 2 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Alexandre MAZIN – suppléant de Mr Alain Faucher – 1 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Philippe NAUCHE – procuration donnée à Mr JL Michel – 15 voix
Mr Christophe PATIER – procuration donnée à Mr C. Pradayrol - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mr Christian REDON SARRAZY – 1 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – 1 voix
Mme Valérie SIMONET – 6 voix
Mr Jean-Claude TRUNDE – suppléant de Mr Sylvain Gaudy – 1 voix
Mme Stéphanie VALLEE – 6 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Président CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président CC Gartempe St Pardoux
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Vice-Président Département Creuse
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseillé Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Présidente Département Creuse
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest
Conseillère Départementale de la Corrèze
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr Vincent TURPINAT– (et son suppléant) 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Nady BOUALI – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Eric CORREIA (et son suppléant) – 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant) – 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Christian HANUS – (et son suppléant) – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD (et sa suppléante) - 15 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Yves LE GOUFFE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant)- 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Thierry TROLONG – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Gérard VANDENBROUCKE – (et son suppléant) – 15 voix

Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président de la CC Briance Combade
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine

Le syndicat mixte DORSAL, dans le cadre de sa politique d'aménagement numérique a validé en octobre 2012 un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) visant à compléter la couverture Haut Débit de son territoire. Les éléments du SDAN réalisés sous maîtrise d'ouvrage de DORSAL prévoient des projets de montée en débit radio.

La Région Nouvelle Aquitaine a sollicité le syndicat mixte DORSAL pour la mise en œuvre d'un site pilote technico économique basé sur la technologie LTE (4G-Fixe) sur le Département de la Creuse (site technique de Féniers, appartenant au Département). Ce site est fibré sur le réseau public DORSAL (station Wimax en service).

Cette opération est conforme aux dispositions de l'avenant 36 (cf article 3) conclues en avril 2018 entre DORSAL et son délégataire Axione Limousin par lesquels les Parties ont convenu d'étudier la mise en œuvre d'opérations de montée en débit Radio sur technologie LTE en complément ou en substitution des déploiements Wimax effectués par Axione Limousin.

Ce pilote, d'une durée minimum de 6 mois et d'une durée maximum de 12 mois de test, a pour objectif de déterminer la pertinence technique de cette technologie, les services aux usagers et permettra également de définir les conditions de déploiement ultérieur de projets de montée en débit radio (LTE) sur le territoire de l'ancienne Région Limousin.

A la demande de la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de son programme Très Haut Débit et en cohérence avec son plan de développement économique local, il a été demandé à Axione Limousin de se rapprocher d'un industriel local - spécialisé en ingénierie et production de systèmes de radio fréquences, d'élaboration de solutions de traitement des signaux numériques nécessaires aux systèmes de télécommunication, et de développement de solutions complètes de transmission haut débit utilisant les technologies 4G/5G) pour étudier la faisabilité technique d'un partenariat possible autour des enjeux THD-LTE.

Le site retenu est celui de Féniers en Creuse. Actuellement 37 abonnés Wimax sur cette infrastructure, dont 22 clients d'un FAI (Ozone) disposant d'une interconnexion avec le réseau Axione pour produire la technologie LTE.

Sur la base du volontariat, les 22 usagers disposant d'un service Wimax pourront bénéficier et tester le service LTE en parallèle de leur service Wimax.

Le coût estimatif de cette expérimentation est de 135 239 € HT, intégrant les coûts d'exploitation pour la délégation de service publique Axione Limousin.

Le plan de financement suivant est proposé

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
REGION NOUVELLE AQUITAINE	135 239 € HT	100 %
TOTAL	135 239 € HT	100%

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité, :

- **d'autoriser le lancement de cette expérimentation**
- **d'approuver le plan de financement proposé**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se référant à cette délibération**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

